

DURÉE

2,00000 jours (soit 16 heures)

PRIX

740 € par participant

Soit 888 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Diagnostiqueurs immobiliers
- Techniciens du bâtiment
- Professionnels de l'immobilier et de la construction souhaitant élargir leurs compétences
- Experts de justice
- Avocats
- Bailleurs
- Assureurs
- Gestionnaires immobiliers
- Agents et négociateurs immobiliers
- Notaires
- Clercs de notaire
- Experts d'assurance
- Huissiers de justice
- Maîtres d'ouvrage professionnel
- Maîtres d'œuvre
- Entreprises de dépollution

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Acquérir une méthodologie de diagnostic selon les critères établis par les textes
- Connaître les dispositions législatives et réglementaires décret 2002-120
- Être capable d'établir une conformité aux normes de décence

**PROGRAMME****Les critères généraux**

1. Enveloppe du bâtiment
 - Les façades
 - Les menuiseries extérieures
 - La couverture
2. Dispositifs anti-chutes
 - Quelques définitions
 - Les escaliers
3. Matériaux à risques
 - L'amiante
 - Le plomb
4. Énergie et chaleur
 - Le gaz
 - L'électricité
 - Les équipements
5. • Ventilation



- L'aération des locaux d'habitation
- Ventilation et humidité

6. Éclairage naturel

- La notion de « prospect »
- La réglementation

L'aménagement des locaux

1. Chauffage

- Les différentes installations de chauffage
- Le chauffage électrique divisé
- Le raccordement d'appareils à un conduit de fumée
- Appareils de chauffage d'appoint mobiles : attention - danger
- Le chauffage central individuel

2. Alimentation en eau

- Les obligations des collectivités
- La desserte des immeubles
- Le réseau domestique
- Quelques définitions

3. Évacuation des eaux usées

- ✓ Rappel des grands principes de l'assainissement
- ✓ Assainissement non collectif
- ✓ Évacuation des eaux
- ✓ Les siphons
- ✓ Quelques définitions

4. Pièces de service

- Le cas particulier des hottes de cuisine
- Les cabinets d'aisances
- Les circuits d'eau
- La protection contre les ruissellements

5. Alimentation électrique

1. Une puissance adaptée



2. Le tableau électrique
 3. Le câblage
 4. Les équipements de sécurité
 5. Le nombre de foyers lumineux et de prises
 6. Les volumes de protection de la salle de bains
6. Espace vital
1. La surface habitable
 2. Le problème particulier des combles

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1

